

Novembre 2019

La FHP demande l'inclusion du secteur privé dans le plan d'aide à l'hôpital prévu par le Gouvernement

Après plusieurs mois de grèves aux urgences publiques, les personnels des hôpitaux publics ont défilé le 14 novembre en France pour dénoncer une situation économique et sociale intenable et ses conséquences sur leur activité de soignant. Le Président de la République a pris la parole le 15 novembre dernier pour annoncer des décisions fortes et des réformes accélérées et intensifiées pour le secteur de la santé.

La Fédération de l'Hospitalisation Privée considère que les graves difficultés actuelles ont été provoquées par les politiques de santé antérieures, en particulier sous le précédent quinquennat, avec la baisse ininterrompue des tarifs hospitaliers. Si le dévouement des équipes soignantes et des professionnels de santé a permis de pallier ces baisses de tarifs successives, aujourd'hui établissements de santé et soignants sont à bout de souffle. Et cela fait plusieurs années que tous les professionnels tirent la sonnette d'alarme.

Le Premier ministre et la ministre des Solidarités et de la Santé ont présenté un nouveau « Plan pour l'hôpital » le 20 novembre. Si plusieurs mesures annoncées auront un impact positif pour les établissements de santé (revalorisation du budget hospitalier en 2020, pluriannualité des ressources hospitalières, dégel intégral des crédits mis en réserve en 2019), leur portée est anéantie par l'annonce d'une évolution des tarifs hospitaliers 2020 très inférieure à l'inflation, avec un taux plancher de 0,2 %. Avec un budget hospitalier 2020 à 2,45%, une augmentation des tarifs des établissements de santé avec un taux minimal de 1% est possible et nécessaire.

De plus, plusieurs des mesures annoncées par le gouvernement pour l'hôpital public, comme le remboursement partiel de la dette ou le renforcement de l'attractivité des carrières, sont également nécessaires pour les établissements de santé privés et leurs équipes.

La FHP a rappelé dans un communiqué de presse qu'elle souhaitait que les acteurs hospitaliers privés, complémentaires des hôpitaux publics, soient aussi pris en compte : « *L'engagement des personnels de soins au service des patients est le même dans les établissements publics et privés. Par conséquent, pourquoi les écarter des mesures visant à renforcer l'attractivité des carrières ou à relancer l'investissement ? Dans le privé, faute de ressources, le montant de l'investissement a chuté au cours des dernières années. Et sans vraie impulsion financière sur nos tarifs, il est impossible de bâtir des politiques sociales ambitieuses* » explique le président de la FHP. 25% des cliniques françaises sont en déficit et ont également besoin d'être soutenues.

La FHP a donc demandé à la ministre de la Santé d'inclure l'ensemble des acteurs hospitaliers dans les mesures destinées à améliorer l'attractivité professionnelle et la situation financière des établissements de santé.